

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHÔNE

N° 53/2024

O B J E T :

Marché n°23T012

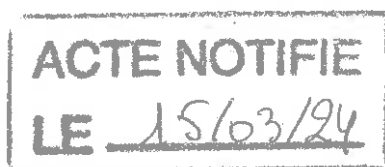
«Construction d'une nouvelle école
maternelle et élémentaire à Miramas
Nouvelle école Van Gogh»

Lot 6 : Menuiseries intérieures

Commune de
Miramas

Nature : Décision du
Maire prise par
délégation

Matière : Marchés
publics



COMMUNE DE MIRAMAS

EXTRAIT
du REGISTRE des ARRÊTES du MAIRE

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

VU l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code
général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°27-2020 du Conseil
Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant
délégation d'attributions du conseil municipal au
Maire,

VU l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre
2018 et le décret 2018-1075 du 03 décembre
2018 portant Code de la commande publique,

CONSIDÉRANT le besoin de la ville de
Miramas de lancer une consultation sous la
forme d'un marché de travaux en appel d'offres
ouvert en vertu des articles L. 2124-2 et R. 2124-
2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code sus-cité,

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la
concurrence, publié au BOAMP le 21 décembre
2023, au JOUE le 22 décembre 2023 et mis en
ligne sur le site internet de la commune et le 20
décembre 2023,

CONSIDÉRANT la date limite de réception des
offres fixée au 19 janvier 2024 à 12 h 00,

CONSIDÉRANT qu'une offre a été
réceptionnée dans le délai,

CONSIDÉRANT l'analyse et la notation des
offres au regard des critères d'attribution figurant
dans le règlement de consultation,

DECIDONS

En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE CONCLURE** avec la société **GUERRA** sise rue de Courtine – ZA des étangs à SAINT MITRE LES REMPARTS (13920), le marché de Construction d'une nouvelle école maternelle et élémentaire à Miramas – nouvelle école Van Gogh - Lot 6 sur la base du montant HT suivant :

- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire : 570 220,98 euros.

- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame La Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière d'Istres, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 13 MARS 2024

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication
le :

12 1 MARS 2024

Le Maire

Frédéric VIGOUROUX
Conseiller Métropolitain



Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, la saisine pourra notamment s'effectuer par voie de dématérialisation depuis le site internet www.telerecours.fr

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)
Utilisateur : wspastell wspastell

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **23T012_LOT6**
Objet : **23T012 - Construction d'une nouvelle école maternelle et élémentaire à Miramas Nouvelle école Van Gogh Lot 6 : Menuiseries intérieures Marché de travaux en appel d'offres ouvert Décomposition du Prix Global et Forfaitaire HT :570**

Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-03-13 00:00:00+01
Nature de l'acte : Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_0.xml	text/xml	2.2 Ko
Annexe (Acte d'engagement) Nom original : AE LOT 6.pdf Nom métier : 11_AE-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	292.5 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : ANNEXE INSERTION LOT 6.pdf Nom métier : 99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	185.4 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : DECISION LOT 6.pdf Nom métier : 99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	61.5 Ko
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	651.9 Ko

Nom original : DPGF LOT 6.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_4.pdf		
Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)	application/pdf	3.7 Mo
Nom original : CANDIDATURE.pdf		
Nom métier :		
10_AT-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_5.pdf		
Annexe (Procès verbal de la commission d'appel d'offre ou du jury)	application/pdf	101.8 Ko
Nom original : PV CAO LOT 6.pdf		
Nom métier :		
11_PV-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_6.pdf		
Annexe (Rapport de présentation de l'acheteur)	application/pdf	234.7 Ko
Nom original : RP LOT 6.pdf		
Nom métier :		
11_RP-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_7.pdf		
Annexe (Mémoire technique)	application/pdf	754.4 Ko
Nom original : MT.pdf		
Nom métier :		
10_MT-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_8.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	151.1 Ko
Nom original : RAO LOT 6.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_9.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	239.4 Ko
Nom original : ATTESTATION non emploi salari__s __trangers guerra.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT6-CC-1-1_10.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mars 2024 à 13h20min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mars 2024 à 13h21min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mars 2024 à 13h21min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 mars 2024 à 13h21min16s	Reçu par le MI le 2024-03-15



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Construction d'une nouvelle école Maternelle et élémentaire à Miramas

Nouvelle École van Gogh

LOTS 3 à 17

AE LOT 6 : MENUISERIES INTERIEURES

Marché 23T012

**Mairie de Miramas
Place Jean-Jaurès
13140 MIRAMAS**

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	3
2 - Identification de l'acheteur	4
3 - Identification du co-contractant	4
4 - Dispositions générales	6
4.1 – Objet.....	6
4.2 - Mode de passation	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix.....	7
6 - Durée et Délais d'exécution	7
7 - Paiement	7
8 - Avance	8
9 - Nomenclature(s)	8
10 - Signature.....	9
ANNEXE N°1 À L'ACTE D'ENGAGEMENT	11
ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	13

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
03	Revêtement de façade
04	Couverture - Etanchéité
05	Menuiseries extérieures
06	Menuiseries intérieures
07	Doublages - Cloisons - Plafonds plâtre - Faux plafonds
08	Sols carrelage - Faïences
09	Sols souples
10	Peinture - Nettoyage
11	Ascenseur
12	CVC - Plomberie
13	CFO
14	CFA - SSI
15	Photovoltaïque
16	Equipements d'office de réchauffage
17	Métallerie - Serrureries

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme :

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Comptable Public,

Le maître d'oeuvre ainsi que ses missions seront précisés ultérieurement.

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	GUERRA SEBASTIEN
Agissant en qualité de	GERANT

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

engage la société SARL GUERRA sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SARL GUERRA
Adresse	ZA DES ETANGS RUE DE COURTINE 13920 SAINT MITRE LES REMPARTS
Courriel	contact@entreprise-guerra.fr
Numéro de téléphone	04 42 49 04 42
Numéro de SIRET	50029760100014
Code APE	4332A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR78500297601

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint
Consultation n° : 23T012 -AE Lot n°6

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne le lot n°1 «VRD - Equipements sportifs » de l'opération « Construction d'une nouvelle école Maternelle et élémentaire à Miramas - Nouvelle Ecole Van Gogh ».

Le projet prévoit la construction d'un ensemble scolaire sur deux niveaux, d'un réfectoire mutualisé pour les deux écoles et de deux logements de fonction.

La présente opération fait l'objet d'une démarche environnementale ayant notamment pour finalité l'obtention du niveau BDM OR.

Les entreprises devront mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre cet objectif.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux pour cette opération est estimé à 10 183 818 euros HT (valeur au 01/09/2023)

Etant donné le planning prévisionnel contraint de cette opération, une première consultation, concernant les lots 1, 2, 18 et 19 est en cours afin de permettre, notamment, le démarrage des travaux de VRD et de Gros œuvre au plus tôt et dans un premier temps.

Cette deuxième consultation relatives aux lots 3 à 17 vient la compléter :

- Lot 3 : Revêtement de façade
- Lot 4 : Couverture - Etanchéité
- Lot 5 : Menuiseries extérieures
- Lot 6 : Menuiseries intérieures
- Lot 7 : Doublages - Cloisons - Plafonds plâtre Faux plafonds
- Lot 8 : Sols carrelage - Faiences
- Lot 9 : Sols souples
- Lot 10 : Peinture - Nettoyage
- Lot 11 : Ascenseur
- Lot 12 : CVC - Plomberie
- Lot 13 : CFO
- Lot 14 : CFA - SSI
- Lot 15 : Photovoltaïque
- Lot 16 : Equipements d'office de réchauffage
- Lot 17 : Métallerie - Serrureries

Lieu(x) d'exécution :

Chemin du Creux
13140 MIRAMAS

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	:	570 220.98	Euros
TVA (taux de 20%)	:	114 044.20	Euros
Montant TTC	:	684 265.18	Euros
Soit en toutes lettres	:	SIX CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE DEUX CENT SOIXANTE CINQ EUROS, 18 CENTS.	

6 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	GUERRA
Prestations concernées	LOT06 MENUISERIES INTERIEURES
Domiciliation	BPI France FINANCEMENT MAISONS ALFORT
Code banque	18359
Code guichet	00043
N° de compte	00005851645
Clé RIB	76
IBAN	FR76 1835 9000 4300 0058 5164 576
BIC	CPMEFRPPXXX

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45214210-5	Travaux de construction d'écoles primaires

Lot(s)	Code principal	Description
06	45421000-4	Travaux de menuiserie
	45421100-5	Pose de portes et de fenêtres et d'éléments accessoires

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT


J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A SAINT MITRE LES REMPARTS
Le 17/01/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹


SARL GUERRA
ZA des Etangs 13970 SAINT MITRE LES REMPARTS
Tél. : 04 49 49 42 42 - Fax : 04 49 04 43
E-mail : contact@entrep.guerra.fr
Siret : 50029774100014 - APE : 32A

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Offre retenue	Lot(s)	Désignation	Montant de l'offre par lot		
			Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
<input checked="" type="checkbox"/>	06	Menuiseries intérieures	570.220,98	114.044,20	684.265,18

La présente offre est acceptée

A Miramas, le 13 MARS 2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,


Frédéric VIGOUROUX
Maire de Miramas
Conseiller Métropolitain

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature 1